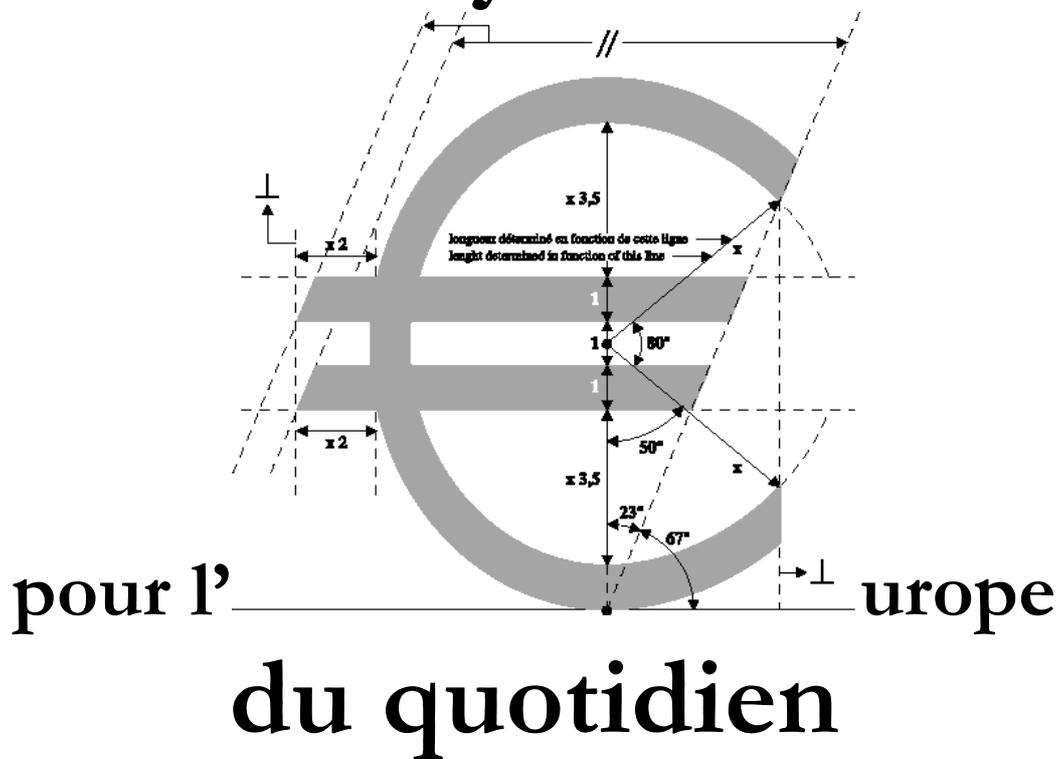


Mouvement
Sauvons l'Europe
www.sauvonsleurope.org

Des symboles



1. Un Mouvement : *Sauvons l'Europe*

1.1. Un Appel

Constitué au lendemain du rejet par une majorité d'électeurs français du projet de traité constitutionnel européen. *Sauvons l'Europe* est un mouvement d'éducation populaire, fondé à la suite de l'appel « Sauvons l'Europe », publié par le *Nouvel Observateur* du 7-13 juillet 2005. Cet Appel, reproduit en annexe du présent dossier, peut être consulté sur le site Internet de *Sauvons l'Europe* : www.sauvonsleurope.org.

1.2. Une ambition

L'Europe souffre avant tout de ne pas être perçue comme un enjeu politique essentiel à notre vie quotidienne, un espace démocratique de débat et de confrontations, un objet de mobilisation. Sauvons l'Europe s'efforce donc de porter la question européenne en soutenant ou favorisant les initiatives citoyennes, en liaison avec les parlementaires européens et nationaux et avec la société civile organisée.

Sauvons l'Europe se propose de faire de l'Europe un projet majeur dans le débat politique pour les citoyens, relevant de leur mobilisation critique, de leur intervention démocratique à tous les niveaux et de leur volonté de le défendre.

1.3. Une association

1.3.1. Mentions légales

Sauvons l'Europe est une association constituée conformément à la loi de 1901, composée de personnes physiques et morales. Ses statuts et sa charte d'organisation (dont la partie juridique est reproduite en annexe au présent dossier) sont librement téléchargeables sur son site Internet : www.sauvonsleurope.org.

Actuellement, le bureau de l'association se compose de :

Jean-Pierre Mignard (Président) : avocat et Président des Clubs *Témoin* ;

Joël Roman (Secrétaire général) : philosophe, revue *Esprit* ;

Laetitia de Warren (Trésorière) : journaliste ;

Yohann Abiven (Secrétaire national) : doctorant en science politique.

1.3.2. Objet de l'association

Sauvons l'Europe est un mouvement qui reste fidèle à Europe unie, à vocation sociale et soucieuse du développement humain, espace démocratique et des droits de l'homme, acteur écologique dans le concert mondial. Il doit faire face à une tâche considérable pour convaincre de nombreux citoyens que l'Europe ne doit pas devenir le bouc émissaire de politiques nationales injustes.

Sauvons l'Europe doit devenir un aiguillon critique, dépourvu de toute complaisance à l'égard des instances européennes lorsqu'elles font des choix imprégnés d'une idéologie libre échangiste radicale, en violation de toute délibération démocratique.

Sauvons l'Europe est un mouvement d'éducation populaire. Il se propose de fournir de l'information, de la formation, un débat de connaissance sur les enjeux de la construction européenne et le fonctionnement de l'Union européenne, lors d'universités thématiques organisées sur le modèle d'universités populaires dans les villes et les régions. La qualité des organisations, clubs et fondations ou des personnalités qui l'ont rejoint nous donnent les moyens d'avoir une politique de l'offre de haut niveau. Ce sera aux collectifs locaux de créer la demande.

1.3.3. Un mouvement de collectifs locaux

Sauvons l'Europe se veut un Mouvement européen et décentralisé. Plusieurs grandes associations, fondations, syndicats, clubs ont adhéré à Sauvons l'Europe. Plusieurs associations locales se sont constituées à la suite de la publication de l'Appel « Sauvons l'Europe ». Toutes ces structures confèrent à Sauvons l'Europe une implantation nationale, bientôt européenne, et surtout un patrimoine de connaissance exceptionnel.

Les collectifs locaux sont chargés d'imaginer des actions en faveur de l'établissement d'une Europe politique dans leur environnement immédiat. C'est pour ce faire que le collectif *Sauvons l'Europe* d'Ille-et-Vilaine a imaginé un projet, celui de faire se manifester les symboles classiques de l'Union européenne dans l'existence quotidienne (à la manière des 12 étoiles qui figurent désormais sur la plupart des plaques d'immatriculation en France).



2. Un projet :

manifester l'Union européenne dans la vie quotidienne

« Des symboles pour l'Europe du quotidien » est un des chantiers entrepris par le collectif *Sauvons l'Europe* d'Ille-et-Vilaine.

2.1. Une opération en rapport avec les valeurs de l'Union

Qu'y a-t-il derrière un dessin, un plan, une sculpture... ? Des valeurs !
Mentionner l'Union européenne par une série de symboles ou de créations iconographiques, infographiques, placés sur des supports quotidiens, c'est une manière de faire résonner ces valeurs fondamentales qui guident l'unification du continent.

Rappel du Préambule du Traité constitutionnel européen :

« S'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit;

Convaincus que l'Europe, désormais réunie au terme d'expériences douloureuses, entend avancer sur la voie de la civilisation, du progrès et de la prospérité, pour le bien de tous ses habitants, y compris les plus fragiles et les plus démunis; qu'elle veut demeurer un continent ouvert à la culture, au savoir et au progrès social; et qu'elle souhaite approfondir le caractère démocratique et transparent de sa vie publique, et œuvrer pour la paix, la justice et la solidarité dans le monde;

Persuadés que les peuples d'Europe, tout en restant fiers de leur identité et de leur histoire nationale, sont résolus à dépasser leurs anciennes divisions et, unis d'une manière sans cesse plus étroite, à forger leur destin commun ».

2.2. Le projet proprement dit

2.2.1. Des supports courants

L'idée est de placer des symboles européens (existants ou à créer) sur des supports sérieux que tous les Européens utilisent dans la vie courante.

Il existe déjà de nombreux symboles forts européen :

« Article I-8 du TCE : Les symboles de l'Union

Le drapeau de l'Union représente un cercle de douze étoiles d'or sur fond bleu.

L'hymne de l'Union est tiré de l'«Ode à la joie» de la Neuvième symphonie de Ludwig van Beethoven.

La devise de l'Union est: «Unie dans la diversité».

La monnaie de l'Union est l'euro.

La journée de l'Europe est célébrée le 9 mai dans toute l'Union ».



Mais il s'agit pour nous, et nous l'espérons avec vous, de trouver pour cette symbolique **des supports encore plus simples, plus ordinaires, plus partagés.**

2.2.2. Les supports retenus

Le collectif *Sauvons l'Europe* d'Ille-et-Vilaine a retenu quatre supports, trois matériels et un aspirant à cette matérialité.

Ces supports communs et hélas aujourd'hui vierges de tout symbole européen sont :

- Les supports matériels :
la carte maladie européenne
la carte bleue (Visa ou Mastercard)
le fond d'écran pour ordinateur
- Le support pour le moment immatériel :
une maison de la cité Europe
(travail d'architecture selon un cahier des charges)

2.3. Mise en œuvre du projet

Ce projet est en réalité un **concours**.

Il voudrait mobiliser des étudiants, des artistes, ou des « simples citoyens » afin d'imaginer la manière la plus appropriée de faire figurer l'Europe sur les supports mentionnés.

On pense impliquer en particulier les écoles d'architecture, de commerce, de *design*, les Beaux-Arts...

2.4. Prix attribués

Un jury, composé des représentants des différents partenaires de l'opération, désignera les meilleures réalisations et accordera des récompenses (par exemple : stage dans une entreprise partenaire, mise en œuvre concrète du projet, exposition du projet architectural au Centre d'urbanisme de Rennes, etc.).

La remise des prix se ferait à Rennes, lors d'une cérémonie officielle, le jour de la fête de l'Europe.

3. Moyens

Nous avons besoin de vous

Pour mener à bien ce projet ambitieux, *Sauvons l'Europe* a besoin du soutien technique et/ou financiers de partenaires privés et/ou publics.

Le rayonnement de l'opération, habilement médiatisée, rejaillirait sur ces partenaires.

Notre but est d'intéresser les services *marketing* et communication.

Pourquoi ?

Parce qu'un établissement universitaire verrait dans ce concours l'occasion de témoigner à la fois de la qualité des enseignements dispensés et de la réalité d'étudiants attentifs aux bouleversements du monde...

Parce que, par exemple, une grande banque verrait dans la possibilité de fournir à ses clients d'une carte bleue aux couleurs de l'Europe une occasion originale et efficace de promotion, de publicité et d'expansion.

Voulez-vous participer à ce projet ?

Contact

Yohann Abiven

secrétaire national de *Sauvons l'Europe*

02 23 46 25 47 – 06 64 96 28 43

yoan.abiven@laposte.net

*www.sauvonsleurope.org
sauvonsleurope@hotmail.fr*

ANNEXES

Sauvons l'Europe

APPEL

Après le non français, puis néerlandais, suivis de l'ajournement britannique, après l'échec du sommet européen, le traité constitutionnel est moribond. Chaque jour, l'Europe se défait un peu plus, à une vitesse stupéfiante : les opinions publiques des divers Etats manifestent scepticisme ou angoisse. Les outils forgés hier pour construire l'Europe d'aujourd'hui sont aussi touchés : l'absence d'accord sur le budget de l'Union fait peser un sérieux risque sur les politiques communes. Les dirigeants européens n'offrent ni alternative, ni dynamique nouvelle. Jusqu'à l'Euro même qui voit sa légitimité et son utilité contestée : déjà des ministres en exercice de plusieurs pays importants l'ont publiquement mis en cause. De telles manifestations sont encore minoritaires, mais on sait qu'une monnaie, et l'Euro plus qu'une autre, ne tient guère que sur la confiance collective. Il est clair aujourd'hui que le fameux plan B n'existait pas, et était soit un mensonge, soit un leurre. Il n'y a aujourd'hui aucune alternative crédible au projet de Traité constitutionnel.

L'exigence d'un toit politique

Poursuivre le processus de ratification du traité relève de la décision des Etats membres : deux ou trois Etats, fussent-ils fondateurs, n'ont pas à décider pour tous les autres. Chaque peuple, chaque élu, chaque citoyen européen conserve le droit de dire ce qu'il en pense. Mais le blocage induit par le non de deux pays fondateurs peut laisser la crise enfler pendant de longs mois. Il nous faut prendre acte des votes de défiance, en analyser les raisons multiples. Il en émerge à la fois des aspirations souverainistes et protectionnistes, la peur de l'avenir mêlée à une aspiration à davantage d'Europe, notamment sociale. Cependant, quel que soit son avenir, l'esprit de ce traité demeure comme l'exigence d'un toit politique de l'Europe, préalable à tout approfondissement social.

Penser un nouveau projet

L'Europe traverse une crise majeure, la plus grave depuis le début de la construction européenne. Son affaiblissement signifie un désordre accru de la mondialisation, avec toutes ses conséquences pour les pays les plus pauvres, les équilibres humains et écologiques de la planète. Il nous faut d'urgence inventer un nouveau projet européen pour éviter que l'Union ne se dissolve dans une grande zone de libre échange. L'Europe est plus que jamais nécessaire pour défendre nos valeurs et offrir au monde un modèle international de développement dans un monde instable et dangereux. Nous voulons que l'Europe politique devienne réalité et s'ouvre aux peuples d'Europe qui aspirent à nous rejoindre.

Construire une société civile européenne

Nous appelons à des mobilisations nationales, démocratiques et européennes fortes, rassemblant tous ceux qui souhaitent sincèrement sauver l'Europe, ceux qui étaient partisans du traité, comme ceux qui en étaient adversaires, et prennent acte aujourd'hui des effets négatifs du refus français. Nous appelons les parlements, européens et nationaux, les diverses forces politiques et les principales forces de la société civile, en premier lieu les partenaires sociaux, à proposer des formes d'intégration politique, bien sûr, économique et sociale, et des orientations politiques structurelles communes (aménagement du territoire, solidarité, recherche) qui devraient être ensuite validées aux deux échelles, européenne et nationale. Le Parlement européen a appelé à la tenue de « forums citoyens ». Pour qu'ils réussissent, nous appelons à constituer, pour la première fois, à l'échelle de la France d'abord, et bien sûr de l'Europe, des comités Sauvons l'Europe. D'ores et déjà nous réunirons fin septembre lors d'une université d'été ouverte à toutes celles et ceux qui partagent cette perspective. La diversité de nos engagements, de nos convictions, de nos appartenances nous rassemble dans le sentiment d'une même urgence, du même espoir de paix, de démocratie et de prospérité partagées qui a animé les fondateurs de l'Europe moderne : **il faut sauver l'Europe.**

Premiers signataires

Marie-Hélène **Aubert** (députée européenne Vert), Denis **Baupin** (adjoint au maire de Paris, membre du conseil national des Verts), Jean-Marie **Bockel** (maire de Mulhouse, Ps), Frédéric **Brun** (revue *Ecologie et politique*), Henry **Colombani** (militant associatif), Hélène **Correy** (Freie Universität Berlin), Daniel **Cohn-Bendit** (député européen Vert), Jacques **Delors** (ancien président de la commission des communautés européennes), Harlem **Désir** (député européen, Ps), Gérard **Doublet** (sociologue, militant Vert), Anne **Dux** (Président de Convictions), Olivier **Duhamel** (professeur à l'IEP), François **Fëjto** (historien), Aurélie **Filipetti** (écrivain et élue Vert), Jean-Baptiste de **Foucauld** (ancien commissaire au Plan), Bronislaw **Geremek** (historien), Patrice **Gohier** (maire adjoint Paris XIIIe), Serge **Guérin** (professeur associé Université Lyon 2), Elisabeth **Guigou** (député Ps, ancienne ministre), Guy **Hascoët** (ancien ministre, Verts), Pierre **Hassner** (CERI), Marc **d'Héré** (président de Générations Europe), Philippe **Herzog**, (Président de Confrontations –Europe), Bernard **Kouchner** (ancien ministre, président de Réunir), Jean-Noël **Jeanneney** (ancien ministre, Président d'Europartenaires), Zaki **Laidi** (professeur de sciences politiques), Jacques **Lebas** (ancien Président de médecins du Monde), Jean **Lecuir** (syndicaliste), Marie-France **Lecuir** (ancienne député), Jean Yves **Le Drian**, (député Ps, président du Conseil régional de Bretagne), Jean-Pierre **Mignard** (avocat, Président de Témoin), Yann **Moulier-Boutang** (directeur de la revue *Multitudes*), Marc-Olivier **Padis** (rédacteur en chef d'*Esprit*), Bernard **Poignant** (député européen, Ps), Joël **Roman** (éditeur), Gérard **Sanvicens** (militant associatif), Isabelle **Seguin** (éditrice), Jorge **Semprun** (écrivain), Nicolas **Tenzer** (président du Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique (CERAP), directeur de la revue *Le Banquet*), Dominique **Voynet** (ancienne ministre, Verts)...

Et les associations, clubs, fondations et collectifs suivants :

Club "**À gauche, en Europe**", **ACT** (Actions citoyennes Toulouse), **CFDT** (Confédération Française Démocratique du Travail), **Collectif Citoyen 95**, **collectif Gauche fédéraliste**, **Convictions**, **Confrontations-Europe**, **Europa Nova**, **Europartenaires**, **Fidélis** (collectifs de diplomates de gauche), **Gauche moderne**, **Générations Europe**, **Initiatives Citoyens en Europe**, **RE-SO** (réformistes et solidaires), **Réunir**, **Rêve**, **Témoin**.

Sauvons l'Europe

Charte du Mouvement

Partie juridique

Sauvons l'Europe est un mouvement national qui contribue à favoriser, grâce à ses associations locales, la convergence et la mise en action de tous ceux qui se reconnaissent dans l'appel du 7 juillet 2005.

L'association *Sauvons l'Europe*

Sauvons l'Europe est constitué d'une association loi 1901, dépositaire du sigle, composée des membres à jour de leurs cotisations.

I – Peuvent être membres de l'association les collectifs locaux usant régulièrement du titre *Sauvons l'Europe*, des associations locales déjà constituées sous un nom propre et des personnes physiques agréés sur le parrainage de deux membres au moins du CA (article 4-2 des statuts de l'association), les associations signataires de l'Appel. Dans un premier temps, chaque membre disposera d'une voix aux assemblées délibérantes.

II - Cette association n'a pas vocation à regrouper toutes les personnes physiques ou morales se reconnaissant dans l'appel de *Sauvons l'Europe* ou dans certaines de ses initiatives. Elle a pour fonction d'être une structure durable dans le temps du mouvement, de procéder à l'habilitation des associations locales à faire usage du sigle *Sauvons l'Europe*.

Le collectif d'animation du mouvement

I – Le conseil d'administration (CA) de l'association se confond avec le collectif d'animation du mouvement. Le CA est constitué de quinze personnes, reflétant la diversité des territoires et des opinions du mouvement, et élues par l'Assemblée générale.

II - Les orientations du mouvement sont définies au niveau national par le Conseil d'Administration qui se réunit au moins trois fois par an. Les décisions sont prises à la majorité simple.

III. Le collectif national est chargé d'une triple mission :

- Fournir des outils de travail et des moyens aux associations ou groupes locaux : gestion du site internet, transmission d'adhésions directes, aide à la demande de subventions, aide à l'organisation de manifestations publiques, campagnes nationales.
- Favoriser les synergies des membre de *Sauvons l'Europe* entre eux et leur communication, soutenir leurs initiatives et manifestations spécifiques, faire connaître leurs publications. Des liens avec les organisations et collectifs membres de *Sauvons l'Europe* figureront sur le site de *Sauvons l'Europe*, favoriser l'émergence d'une bourse des idées, de la connaissance, et des pratiques sociales et militantes.
- Assumer la communication et les rencontres de *Sauvons l'Europe* : contacts avec les partis politiques, syndicats et associations ; contacts avec les groupes ou organismes européens ; contacts avec les institutions nationales et européennes ; recherche de moyens de fonctionnement pour le national ; contacts avec la presse nationale et européenne.

Le secrétariat national

I – Le secrétariat national est composé d'au moins cinq membres du collectif d'animation du Mouvement et nommés par lui. En font partie de droit le Président, le Secrétaire général et le Trésorier.

II- Le secrétariat national est chargé de l'exécution des décisions prises par le collectif d'animation du Mouvement.

II - Ils s'adjoignent en outre, en tant que de besoin, des membres issus des organisations adhérentes et des collectifs locaux. Le secrétariat national se réunit selon une périodicité variable, selon les besoins, à raison d'une réunion mensuelle minimum.

Le conseil national d'orientation

Le conseil national d'orientation est composé de personnalités reconnues pour leur connaissance des dossiers et des enjeux européens.

Il se réunit au moins une fois par an, sur convocation du collectif national et/ou du secrétariat national.

Les associations locales

I - Les collectifs locaux sont soit des associations locales préexistantes à *Sauvons l'Europe* qui ont fait le choix d'adhérer au mouvement, soit des collectifs créés pour l'occasion, qui fédèrent localement les signataires de l'appel, qui décident d'adopter le nom de *Sauvons l'Europe* et se constituent en associations qui seront agréées par le CA pour l'usage du nom *Sauvons l'Europe* par un contrat de licence.

II – 1) Les associations locales prennent toute disposition pour faire vivre localement le mouvement *Sauvons l'Europe* : universités populaires, colloques, séminaires, réunions publiques, campagnes de mobilisation...

2) Elles transmettent une fois par an un rapport d'activité au CA. En cas de contradiction manifeste entre les objectifs du mouvement et les actions menées par l'association locale, l'Assemblée générale, sur proposition du CA, se réserve le droit de retirer son habilitation à l'association concernée.

III - Les associations locales fixent librement leur cotisation, et regroupent des adhérents individuels. Elles reversent à l'association nationale une cotisation dont le montant est décidé chaque année par le CA.